

Réglementation OPD

Contribution

La contribution pour la culture extensive de céréales, de tournesol, de pois protéagineux, de féverole et de colza est versée par hectare. Elle s'élève à CHF 400.-/ha.

Conditions et charges

- La culture doit être conduite strictement sans recours à l'utilisation des produits suivants :
 - régulateurs de croissance;
 - fongicides;
 - stimulateurs chimiques de synthèse des défenses naturelles;
 - insecticides.
- Les exigences de l'al.1 **pour chacune des catégories inscrites en extenso** doivent être respectées sur l'ensemble de l'exploitation. **Chaque culture de la liste compte comme une catégorie.**

Type de culture	Céréales	Protéagineux	Oléagineux
Catégories pouvant être inscrites en extenso	<ul style="list-style-type: none"> Blé panifiable Blé fourrager Seigle Millet Epeautre Avoine Orge Triticale Autres céréales Mélanges de ces céréales Production de semences (toutes céréales confondues) 	<ul style="list-style-type: none"> Pois protéagineux Féveroles Méteil de pois protéagineux ou de féveroles avec des céréales utilisés pour l'alimentation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> Colza Tournesol

Exemples :

- il est possible de produire le blé panifiable en extenso et le seigle en conventionnel;
 - il n'est pas possible d'avoir du blé panifiable d'automne en extenso et un blé panifiable de printemps en conventionnel, ces deux productions étant dans la même catégorie.
- Inscription au 31 août de l'année précédant l'année de contribution.
 - Possibilité de se retirer du programme extenso par communication écrite à l'autorité compétente **avant** l'intervention.
 - Respect des conditions d'octroi selon OPD.
 - La récolte des cultures extensives pour le grain doit se faire lorsqu'elles sont à maturité (la prime extenso est versée seulement si la culture est moissonnée).

Critères de décision pour le choix du mode de culture extenso

Critères	Favorables	← EXTENSO →	Défavorables
Gros charançon	<ul style="list-style-type: none"> Zone à faible pression les années précédentes 		<ul style="list-style-type: none"> Zone à forte pression les années précédentes
Méligèthes	<ul style="list-style-type: none"> Floraison précoce Développement rapide 		<ul style="list-style-type: none"> Floraison tardive Altitude élevée Colza chétif Bordure de bois, région bocagère
Sclérotiniose	<ul style="list-style-type: none"> Variété tolérante Peu d'attaques dans la région les années précédentes Parcelles bien ventilées 		<ul style="list-style-type: none"> Variété sensible Attaques importantes les années précédentes dans la région Situation humide Culture dense Fréquence colza et tournesol élevée dans la rotation
Phoma	<ul style="list-style-type: none"> Enfouissement des résidus de colza sur les parcelles environnantes 		<ul style="list-style-type: none"> Attaque charançon

Recommandations



- Les insectes (gros charançon et méligèthes) peuvent anéantir complètement une récolte de colza (contrairement aux céréales exceptionnellement détruites).
- Les insectes doivent être contrôlés attentivement et régulièrement (2 fois par semaine) pendant les stades sensibles (voir fiche 6.61-62). Les risques de dégâts d'attaques d'insectes doivent être évalués à l'aide de comptages et en fonction des seuils de tolérance. Les méligèthes représentent le risque de pertes le plus important (voir fiche 6.65).
- Si les seuils sont atteints, il faut sortir à temps du programme extenso (voir fiche 6.66).

Les résultats financiers entre cultures conventionnelles et cultures extenso sont identiques lorsque l'écart de rendement entre ces deux procédés est de 7 à 11 kg par are.

Calcul de la rentabilité de l'extenso : voir fiche 1.41.